

Atelier 4A – Le rôle du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Une démarche continue de connaissance et de protection des milieux naturels

CONSTATS : forte érosion de la biodiversité liée principalement à la disparition et fragmentation des habitats naturels



PRISE DE CONSCIENCE de ces enjeux par les élus
Dès les années 1990

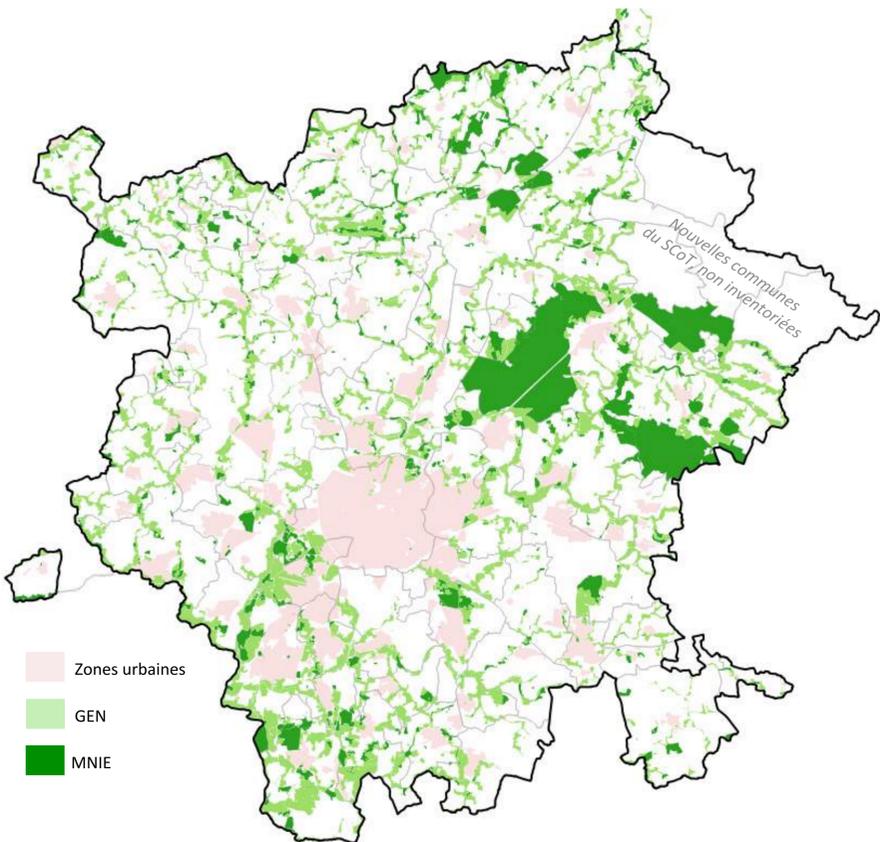


CONNAITRE avec une méthode homogène et des inventaires terrain actualisés régulièrement
De 1990 à aujourd'hui



POUR PROTEGER LES MILIEUX les plus rares et/ou diversifiés
Une traduction dans le SCoT (2007, 2015)

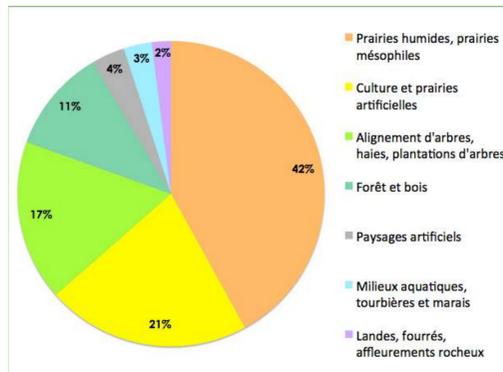
Grands Ensembles Naturels (GEN) et Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique (MNIE)



Grands Ensembles Naturels

Corridors écologiques, plus favorables pour la faune et la flore
Eléments de connaissance pour la trame verte et bleue du SCoT et des PLU(i)

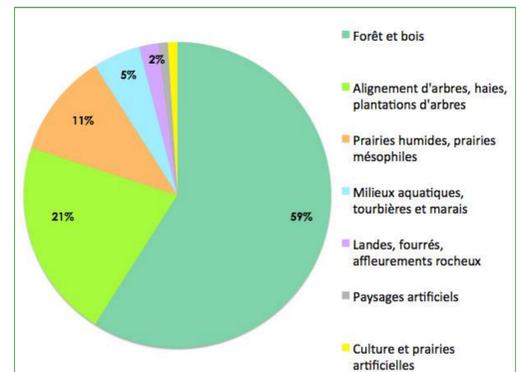
- 111 GEN sur le Pays de Rennes
- 20 600 hectares (ha) Dont
- 16% du territoire



Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique

Milieux sources caractérisés par la rareté et/ou la diversité des espèces et habitats
A protéger strictement aux PLU(i) par un zonage et règlement adaptés

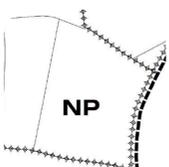
- 555 MNIE sur le Pays de Rennes
- 12 500 ha inclus pour l'essentiel dans les GEN
- 9,6% du territoire



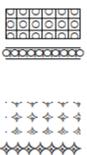
Les outils de l'urbanisme SCoT et PLU(i)



SCoT : armature écologique + atlas des MNIE reportant les périmètres à protéger aux PLU(i)



PLU / Droit des sols : zonage, encadrement de la construction et des affouillements/exhaussements de sols...



Protection des arbres et haies : classement (EBC), éléments de paysage...



~~Gestion~~

Inciter et accompagner



Fiches descriptives des GEN et MNIE avec recommandations de gestion



Cartographie des habitats naturels des GEN et des MNIE



Guide de gestion par grands types de milieux



Expertise et conseil apportés par l'écologue de l'Audiar